



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 15 au 21 septembre 2020

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. Centres d'Intérêts

1.1 Réouverture des frontières	2
• Transport aérien- reprise prochaine de vols régionaux	
• Réouverture partielle des frontières : le protocole sanitaire pour les travailleurs du secteur hôtelier fait débat	
1.2 Tourisme	4
• Promotion des Îles Vanille : Lancement d'un premier concours de référencement	
• Seychelles' online electronic health travel authorisation system well received	
• Tourisme durable I La première édition débutera du 24 au 27 septembre	
1.3 Environnement	8
• Environnement : consolidation du cadre juridique	
1.4 Sécurité alimentaire	9
• Riz hybride à Madagascar - Essais réussis dans trois Régions	

Transport aérien – Reprise prochaine des vols régionaux

🕒 21 septembre 2020 🗨️ Commenter 👤 Garry Fabrice Ranaivoson 👁️ 414 Vues 📖 3 minute(s) pour lire

Réouverture progressive des frontières. C'est une des principales informations à l'issue de l'intervention de Christian Ntsay, Premier ministre, à la télévision nationale, hier. Dans l'annonce des nouvelles mesures à appliquer durant ces quinze nouveaux jours d'état d'urgence sanitaire, le chef du gouvernement a annoncé la reprise des vols dans la région de l'océan Indien.

Annoncée par le président de la République, il y a quinze jours, la réouverture progressive du ciel de Madagascar a été confirmée par le Premier ministre, hier. Outre la reprise des vols internationaux à destination de Nosy Be, le 1er octobre, Christian Ntsay annonce, également, la reprise des vols reliant la Grande île à ses voisines de l'océan Indien, « dans un premier temps ».

Selon le chef du gouvernement, les aéroports d'Antsiranana, de Toamasina, de Toliara et Taolagnaro rouvriront les vols allant vers et partant des îles de l'océan Indien. Pour l'heure donc, l'aéroport d'Antananarivo reste fermé aux vols internationaux et régionaux, bien qu'il accueille des vols de rapatriement depuis quelques semaines. À entendre l'allocution du locataire de Mahazoarivo, également, ce sera la compagnie Tsaradia qui se chargera de ces vols régionaux.

Laxisme

« Le ministère des Transports, la compagnie Tsaradia, les compagnies étrangères, ainsi que tous les autres acteurs du transport aérien doivent mettre en place les modalités nécessaires à cette reprise des vols », déclare Christian Ntsay. Il annonce, par ailleurs, la reprise du transport de passagers par la voie fluviale et maritime. Les bateaux n'ont, cependant, pas encore l'autorisation pour les transports hors du territoire national.

Le respect strict des gestes barrières par tous les citoyens a été réitéré par Christian Ntsay, hier. Il a, notamment, mis l'accent sur le respect des dispositifs sanitaires imposés aux transporteurs en commun. Les « taxi-be », en particulier qui auraient été parmi les principaux vecteurs de la propagation du coronavirus à Antananarivo et les communes qui lui sont voisines. « Chaque chauffeur et receveur doivent porter un masque et une visière et doivent les porter correctement », soutient le chef du gouvernement.

Depuis les deux fois quinze jours où la population a commencé à reprendre une vie normale, cependant, un important relâchement dans le respect des gestes barrières est constaté. Les « taxi-be », utilisent rarement les gels désinfectants. Des chauffeurs et receveurs portent des cache-mentons et les visières deviennent des casquettes. Dans les rues, beaucoup ne portent plus de masque. Effectuer des travaux d'intérêt général ne semble plus suffire comme mesure de dissuasion. Sauf dans le centre-ville, les forces de l'ordre semblent fermer les yeux sur le laxisme.

Réouverture partielle des frontières : le protocole sanitaire pour les travailleurs du secteur hôtelier fait débat



À peine officialisé, le protocole sanitaire pour les employés des hôtels et autres travailleurs de ce secteur fait l'objet de critiques. La moitié des mesures annoncées doivent être revues, selon l'association des professionnels du tourisme.

Son président, Daniel Saramandif, affirme que ces directives prêtent à confusion pour beaucoup d'acteurs concernés. Il évoque un manque de précisions dans le document.

La publication pècherait par le flou, par exemple, en ce qui concerne les opérateurs appelés à véhiculer les touristes, dès le 1er octobre prochain à l'ouverture partielle des frontières mauricienne.

Un avis que ne partage pas totalement Bissoon Mungroo, président de l'association des petits hôtels de charme, des améliorations pouvant être apportées, dit-il.

La présence d'un officier de police près des centres de quarantaine est nécessaire, réclame-t-on, pour éviter des prises de bec, entre autres entre les agents de sécurité des centres et les locaux ainsi qu'un va-et-vient intempestif.

Le directeur de la Mauritius Tourism Authority, Lindsay Morvan, justifie le contenu du document. S'il évoque une confusion dans l'interprétation, il se montre pleinement confiant, s'appuyant sur les prochaines formations qui seront dispensées pour la bonne mise en application du protocole.

Entre-temps, les membres de l'association des professionnels du tourisme continuent à éplucher le document. Ils comptent communiquer un avis plus complet prochainement. Ce, à quoi certains répondent déjà que la formation servira à combler tout ce que le protocole ne peut expliquer en détails.

Promotion des Îles Vanille : Lancement d'un premier concours de référencement



Les îles de l'Océan indien, à savoir Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, La Réunion et Seychelles seront en compétition.

En effet, l'association Îles Vanille, en partenariat avec l'association Webcup, lance un premier concours de référencement SEO au niveau de la région. Cette initiative est née de la volonté commune d'utiliser le numérique et les talents des ressortissants des îles de l'Océan indien pour valoriser de manière originale et technique les destinations régionales. Il s'agit d'un concours inédit, et une grande première dans la zone où seuls les résidents des îles Vanille peuvent participer. Le but de cette compétition est de réussir à faire paraître en première page de Google France les mots-clés que tous les participants de la zone ont déjà découverts en même temps, hier, sur les réseaux sociaux ainsi que de réussir, par ce biais, à contribuer à la notoriété du concept des îles Vanille. La présentation des mots-clés du concours a été faite au travers d'une vidéo de promotion qui nous emmène dans un voyage idyllique dans l'Océan indien : une zone paradisiaque nommée « Trapèze des Mascareignes ».

Google France. Les participants au concours, qui doivent être des ressortissants des six îles de l'Indianocéanie, devront ainsi travailler ces mots « Trapèze des Mascareignes » en référencement SEO. Leur site internet créé pour la circonstance devra arriver en première place de Google France lorsqu'un internaute tapera les mots-clés dans le moteur de recherche le 17 décembre prochain, selon les organisateurs. Le concours a démarré depuis hier et durera trois mois. Les meilleurs référenceurs des îles Vanille dans les trois catégories, à savoir, amateurs, étudiants et professionnels, seront de ce fait récompensés dans trois mois, soit le 17 décembre 2020. Les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'au 17 octobre 2020 sur le site internet des îles Vanille, a-t-on appris. « *Dans cette période peu favorable à la relance du tourisme, il est essentiel de ne pas se faire oublier et de continuer à valoriser notre patrimoine et nos valeurs. Ce concours permet ainsi de mettre en*

lumière les îles Vanille. En plus, cette opération gagnant-gagnant entre le monde du tourisme et celui du digital permet aux acteurs de rester actifs et de montrer qu'ils ont un savoir-faire de niveau international », a déclaré Pascal Viroleau, directeur des îles Vanille.

Promotion autrement. En effet, les actions de communication se font aujourd'hui majoritairement par le biais du digital. On considère généralement que la notoriété d'une destination est le préalable de la réussite du développement touristique. *« Mettre en place ce concours va permettre de faire la promotion de nos destinations autrement, et ce, en utilisant nos propres ressources. Un bon référencement dans les moteurs de recherche est l'une des clés de cette réussite »,* a-t-il ajouté. Il faut savoir que l'association Webcup est experte dans l'organisation de challenges numériques et innovants depuis dix ans à La Réunion et au niveau de l'Océan indien. Elle veut ainsi mettre en lumière les nombreux talents en matière de digital, souvent trop méconnus au sein de la région. Par ailleurs, *« dans ce contexte particulier où le tourisme est mis à rude épreuve, le marketing digital semble être l'une des solutions pour continuer à faire rêver les voyageurs en attendant que les frontières s'ouvrent. Le maintien d'une image de marque sur la toile fait également partie des objectifs visés »,* a enchaîné le directeur des îles Vanille. Il est à rappeler que cette association a pour mission le développement touristique de la zone Océan indien. Elle œuvre dans la promotion des produits touristiques inter-îles ainsi que celle de la croisière. Recueillis par Navalona R.

Seychelles' online electronic health travel authorisation system well received



A scene at the airport yesterday morning Seychellois Alexander Afif was the first person from outside Seychelles to use the Seychelles online electronic Health Travel Authorisation system (HTA) and was therefore also the first to be approved by the system.

The system is a platform that uses biometric and mobile technologies to remove much of the friction of travel by enabling travellers to supply their identity details, allowing them (travellers) to be vetted ahead of departure. Coming from attending a week of personal affairs, Mr Afif was among 162 passengers who disembarked on Emirates flight EK 705 yesterday morning from Dubai. He was among those who produced the hard copy, for scanning, to the health officers, while some others scanned theirs through their mobile phones.

Mr Afif was greeted by Alan Renaud, the principal secretary for Civil Aviation, Ports & Marine; Renaud Irminger, the chief executive of Travizory security (the Swiss based company who created the new travel system) and other staff from the department of Civil Aviation, Ports & Marine. He was also presented with a token.

The new online electronic health travel authorisation system to be compulsory for everyone visiting Seychelles as from today, September 18, 2020, streamlines the arrival process for travellers. It can be downloaded on <https://seychelles.govtas.com> and applicants can apply to enter Seychelles up to 72 hours before departure flight. [Suite de l'article](#)

+

Tourisme durable I La première édition débutera du 24 au 27 septembre



“Le tourisme rural” est l’axe établi par l’Office national du tourisme (Ont) et le projet Cadre intégré renforcé (Cir) pour la célébration de la première édition de la semaine du tourisme durable aux Comores qui se déroulera du 24 au 27 septembre dans les îles.

Le directeur de l’Office national du Tourisme (Ont), Rachid Mohamed, et ses pairs de différentes institutions ont présenté le calendrier de la première édition de la semaine du tourisme durable devant les médias et les entrepreneurs du secteur au cours d’une conférence de presse tenue, samedi 19 septembre, dans les locaux de l’établissement. “L’objectif de cet évènement est de promouvoir les acteurs du tourisme et de comprendre que les premiers touristes sont les locaux surtout avec cette période difficile marquée par cette maladie qui a touché tous les secteurs. On rappelle que cet événement se déroulera sous le respect strict du protocole mis en place par les autorités sanitaires”, assure le directeur de cabinet du ministre de l’Economie, Saïd Abdou Salime.

L’Office national du tourisme veut changer de paradigme dans sa politique de promotion du secteur au niveau local en sensibilisant le Comorien du potentiel touristique existant et les avantages connexes. “Plusieurs atouts sont à notre portée. Développer le tourisme local, c’est une bonne chose mais ça ne fait pas partie de notre culture. Il nous faut une grande sensibilisation, c’est pour cela que dans notre programme on aura des packages (billet, ticket restau...) pour des offres plus accessibles”. [Suite](#)

Environnement : consolidation du cadre juridique



Photo illustration

Le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique se penche actuellement sur la révision de l'Environment Protection Act. L'objectif est de consolider le cadre juridique existant pour assurer une meilleure gestion de l'environnement, conformément aux recommandations faites lors des Assises de l'Environnement organisées par le ministère en décembre 2019.

Des amendements seront apportés à l'actuelle législation sur la protection de l'environnement afin d'introduire des dispositions relatives au développement durable dans divers secteurs et promouvoir, entre autres, l'économie circulaire, les solutions fondées sur la nature, la production et la consommation durables et l'utilisation efficace des ressources ; de renforcer les mécanismes d'application et de conformité et habiliter les organes chargés de l'application à poursuivre les infractions environnementales en vertu de la loi sur la protection de l'environnement ; de renforcer les mécanismes de contrôle du développement existants grâce à des dispositions améliorées et plus strictes dans les études d'impact sur l'environnement et en envisageant l'élaboration d'un cadre d'évaluation environnementale stratégique ; d'améliorer la transparence entre les parties prenantes grâce à la création d'un Observatoire de l'environnement ; et de mettre en place un Conseil Jeunesse Environnement qui servirait de plateforme permettant aux jeunes de s'engager avec les décideurs sur les politiques, stratégies et plans d'action liés à l'environnement.

Le bureau de pays du PNUD aiderait à l'examen du cadre juridique environnemental en faisant appel aux services d'experts.

Riz hybride à Madagascar - Essais réussis dans trois Régions



Alaotra-Mangoro, Analamanga et Menabe. Depuis la fin de l'année dernière, près de 300 paysans issus de ces trois Régions se sont mis à la production de riz hybride. La promotion de ce type de riz dans le pays entre notamment dans le cadre du projet de Coopération Sud-Sud (CSS) entre la Chine et Madagascar, sous le contrôle de la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. En se conformant aux techniques agricoles pour la production de riz hybride, Weichu 902-3, les essais pratiqués par les paysans ont pratiquement réussi. « Pour cette saison, ma production a quadruplé en comparaison aux années précédentes. Cela démontre bien tous les bénéfices de l'emploi des nouvelles techniques afin de produire du riz hybride », se réjouit Hanta Rafaravololona, agricultrice du côté de Mahitsy. « Ma production a doublé cette année vu que sur 10 hectares de champs, j'ai récolté plus de 810 kg. Les semences sont robustes et résistent très bien aux conditions climatiques du pays. Rien qu'en un mois, les pousses disposent déjà de six à sept feuilles », explique Modeste Rabenarivo, un autre riziculteur. En effet, le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a enregistré un rendement moyen de 8,5 tonnes par hectare pour cette première année de production, contre seulement 2,5 tonnes en moyenne pour les années précédentes.

Les résultats sont ainsi palpables. De plus, les chiffres pourraient même aller au-delà des 10 tonnes, si toutes les techniques sont bien respectées. En tout cas, en se basant sur les études préalables effectuées par les techniciens chinois partenaires, cette variété de riz est particulièrement adaptée au climat et à la terre de la Grande île. Le ministère entend ainsi utiliser le riz hybride comme stratégie de redressement de la campagne rizicole, suite aux impacts de la pandémie de coronavirus.

Rova Randria